



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Commentaires relatifs au rapport du Vérificateur général du Québec concernant la qualité de l'air à l'intérieur des écoles primaires québécoises

Rimouski, le 13 décembre 2012. – Le Vérificateur général du Québec (VGQ) par intérim, Michel Samson, dans son rapport annuel déposé le 29 novembre dernier, déclarait que l'air ambiant dans les écoles primaires du Québec laissait à désirer, que la santé des occupants pouvait en être hypothéquée et que le rendement scolaire des enfants qui les fréquentent pouvait en être perturbé. Le VGQ s'appuyait sur une enquête menée dans trois commissions scolaires, celles de la Commission scolaire de Montréal, des Navigateurs, en banlieue sud de Québec, et de Sorel-Tracy. En tout, six écoles primaires québécoises sur environ 1800, dont la moyenne d'âge dépasse 50 ans, ont fait les frais de cette étude.

La population en général et les parents en particulier ont été alertés par la déclaration de ces faits inquiétants. La Commission scolaire des Phares (CSDP) a lu attentivement le rapport du VGQ et a pris connaissance des neuf recommandations qui l'accompagnaient. Dans un tel contexte, la CSDP tient à rassurer la population quant à la qualité de l'air ambiant dans ses écoles primaires.

«L'état général des bâtiments scolaires est satisfaisant et répond aux normes d'entretien établies. La propreté a toujours été l'une de nos préoccupations quand il s'agit du bien-être dans l'ensemble de nos écoles. Depuis 2008, nous avons entrepris la révision complète de nos devis d'entretien ménager pour nos sous-traitants. Nos systèmes de ventilation mécaniques sont entretenus par un personnel compétent. À tous les 10 ans environ, ces systèmes sont nettoyés selon les recommandations des organismes normatifs reconnus. Nous détenons un registre de ces nettoyages. De plus, la CSDP sait que les gens en place dans ses différentes écoles l'informent de toute situation préoccupante et elle veille alors à y remédier le plus rapidement possible », déclare Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles.



Depuis 2008, 32 projets et 7,4 millions de dollars ont été investis dans la rénovation des écoles du territoire, travaux se rapportant à de grands systèmes architecturaux qui ont un lien direct avec la qualité de l'air : la moitié d'entre eux se rapportait à la réfection de l'enveloppe et des fenêtres des écoles (3,8 millions \$) et l'autre moitié s'appliquait à la réfection de toitures (3,6 millions \$). Toutes ces rénovations ont eu pour conséquence d'améliorer de façon importante l'intégrité de ces établissements, diminuant du même coup les risques d'infiltration d'air et d'eau qui pourraient ultimement affecter la qualité de l'air.

La CSDP adhère aux recommandations du VGQ, notamment à celle de se doter d'un plan de gestion systématique des actions à poser pour une qualité de l'air satisfaisante. Pour nous, ce plan confirmera des pratiques en partie déjà existantes. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis en place un comité d'experts et des prescriptions suivront à ce sujet. À la Commission scolaire des Phares, élèves, parents et employés peuvent compter sur la vigilance et le sérieux avec lesquels la CSDP se préoccupe constamment de la qualité de vie en milieu scolaire.

-30-

Source : Carl Ruest
Directeur des Services des ressources matérielles
418 723-5927, poste 1081

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

